Guide e-DFAD : Consultation du Registre par les CPC

Mise à jour : 02/11/2026 13:26:00

Quel est l'objet de ce guide ?

Ce guide vous donnera un bref aperçu de la manière de consulter les informations soumises dans e-DFAD par vos propres propriétaires de bouées et par les propriétaires de bouées d'autres CPC.

CONTENU

Principales fonctionnalités d'e-DFAD 3

Immatriculation des DCPD 3
Déclaration des opérations 3
Consultation des informations 4

Connexion à e-DFAD 4

Consultation des enregistrements de FOB 4

Recherche d'enregistrements 5
Consulter les détails d'un enregistrement 7
Fonctionnalités supplémentaires 8

Correction des informations soumises concernant un objet flottant 9

Correction d'activités 10
Correction de métadonnées historiques (détails de l'OBF, de la bouée, du navire) 12

Encadrés

Fonctionnalités qui seront ajoutées ultérieurement

Le cycle de vie d'un FOB

Activation et désactivation

Bouées déjà déployées et actives au moment du lancement du registre

Procédure d'urgence si le propriétaire de bouées ne peut pas soumettre dans les délais

Déterminer le nombre de bouées actives actuellement suivies par un navire

Détails expurgés

Sigle	Signification
CPC	Partie contractante ou partie coopérante non contractante
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
DCP	Dispositif de concentration de poissons
DCPD	Dispositif de concentration de poissons dérivant
e-DFAD	Registre des DCPD de la CTOI
ID	Identifiant
OBF	Object flottant (DCP ou débris)
PB	Propriétaire de bouée
UDI	Identifiant unique de DCPD
UTC	Temps universel coordonné

Principales fonctionnalités d'e-DFAD

Conformément à la résolution 24/02 de la CTOI, l'objectif du Registre e-DFAD est le suivant :

- Permettre aux propriétaires de bouées (PB) d'immatriculer leurs DCDP et d'obtenir un identifiant unique de DCDP (UDI) de la CTOI.
- Permettre aux propriétaires de bouées de déclarer l'activation et la désactivation de leurs bouées instrumentées (« opérations ») sur les DCPD et autres objets flottants.
- Permettre aux CPC de consulter, d'examiner et de valider les informations soumises par leurs propriétaires de bouées.
- Permettre aux CPC de consulter les informations soumises par les propriétaires de bouées d'autres CPC, sous réserve d'exigences spécifiques en matière de confidentialité.

Fonctionnalités qui seront ajoutées ultérieurement

Le développement d'e-DFAD s'est d'abord concentré sur les fonctionnalités permettant aux propriétaires de bouées d'immatriculer leurs DCPD et de déclarer les opérations sur les FOB, ainsi que sur la consultation des informations sur les FOB par les CPC.
Les fonctionnalités suivantes seront ajoutées progressivement après le lancement, en fonction des priorités qui seront convenues par la Commission :

- Examen, modification et validation des informations soumises par les propriétaires de bouées par les CPC, dans le cadre de leurs obligations en tant qu'État du pavillon.

Immatriculation des DCPD

- Permet à un propriétaire de bouée d'obtenir un UDI à tout moment avant le déploiement
- Le système de numérotation des DCPD adopté est **IOTC-[3 lettres]-[3 chiffres]**. Exemple : IOTC-ABC-123

Remarque : les débris ne sont pas immatriculés et ne reçoivent donc pas d'UDI.
L'immatriculation peut être effectuée de manière interactive (un par un, à l'aide d'une interface sous forme de formulaire) ou en batch (à l'aide de modèles Excel).
Les immatriculations peuvent être effectuées bien avant le déploiement, ce qui permet aux propriétaires de bouées de réserver une série d'UDI pour le marquage ultérieur des DCPD déployés.

Le cycle de vie d'un FOB

Le registre e-DFAD suit les FOB tout au long de leur cycle de vie :

1. (s'il s'agit d'un DCPD) **Immatriculation et obtention d'un UDI**
2. **Déploiement du FOB/Activation de la bouée** (doit être signalé dans e-DFAD dans les 24 heures)
3. **Opérations sur le FOB :**
   3.1. **Désactivation de la bouée** (doit être signalée dans e-DFAD dans les 72 heures) ; **ou**
   3.2. **Remplacement de la bouée** (doit être signalé dans e-DFAD dans les 24 heures) ; **ou**
   3.3. **Transfert par un autre propriétaire de bouée/navire** (doit être signalé dans dans e-DFAD dans les 24 heures) ;

Déclaration des opérations

Les opérations/activités suivantes peuvent être signalées par les propriétaires de bouées :

- Activation
- Désactivation (récupération, perte, abandon)
- Transfert
- Remplacement

Les déclarations peuvent se faire de manière interactive ou en batch.

Activation et désactivation

La résolution 24/02 de la CTOI donne les définitions suivantes des termes « activation » et « désactivation » :

- **Activation :** *« Bouée active » : une bouée instrumentée à partir de laquelle un service de communication par satellite a été mis en place et activé, qui a été déployée en mer sur un DCP ou une grume et qui transmet sa position.* Il convient de noter qu'une bouée n'est considérée comme active au sens de la résolution 24/02 que lorsqu'elle a été déployée sur un FOB en mer : une « activation technique » (mise en marche, transmission) ne suffit pas.
- **Désactivation :** *« Désactivation d'une bouée » : l'arrêt du service de communication par satellite, effectué par le fournisseur de bouées à la demande du propriétaire du navire ou du propriétaire de la bouée.* Notez que, contrairement à l'activation, la fin du service de communication par satellite suffit pour considérer une bouée comme désactivée.

Bouées déjà déployées et actives au moment du lancement du registre

La résolution 24/02 de la CTOI stipule que « *Les CPC devront enregistrer les bouées déployées avant l'entrée en vigueur du Registre des DCPD et toujours actives le 1er janvier 2026, date d'entrée en vigueur du Registre des DCPD.* ».
Pour savoir comment les propriétaires de bouées peuvent signaler dans le Registre leurs bouées déjà déployées avant le lancement du Registre et toujours actives, consultez le guide dédié sur le site web de la CTOI.

Procédure d'urgence si le propriétaire de bouées ne peut pas soumettre dans les délais

En cas d'impossibilité de déclarer en temps et heure des activités sur OBF (par exemple problème de connexion internet sur le navire ou indisponibilité temporaire de l'application e-DFAD), un propriétaire de bouée peut transmettre ses données à son État du pavillon en utilisant le modèle de soumission en batch. L'État du pavillon transmettra ensuite ce fichier au Secrétariat de la CTOI, en indiquant la date à laquelle le PB a essayé de faire la soumission. Le Secrétariat de la CTOI soumettra les activités, au nom du propriétaire de bouées, en les antidatant, afin que la ponctualité des activations et désactivations soit assurée.

Consultation des informations

- Les CPC États du pavillon peuvent consulter l'intégralité des activités déclarées par leurs propriétaires de bouées/navires.
- Les chefs de délégation des CPC et leurs suppléants peuvent consulter des informations partiellement expurgées concernant les activités des navires des autres CPC (cf. paragraphe 5 de 24/02).
- Les CPC États côtiers sont informées par email de toute désactivation d'une bouée dans leur ZEE (en tant qu'État du pavillon du navire qui a signalé la désactivation, vous en serez également informé).

Connexion à e-DFAD

STEP 1: **Ouvrez l'URL d'e-DFAD dans votre navigateur web :** https://dfad.iotc.org
STEP 2: **Connectez-vous avec votre compte utilisateur CPC**

Consultation des enregistrements de FOB

La page de recherche d'e-DFAD pour les CPC se compose de trois onglets :

- **Mes opérations :** c'est ici que s'affichent les DCPD enregistrés et autres objets flottants gérés par vos propriétaires de bouées.

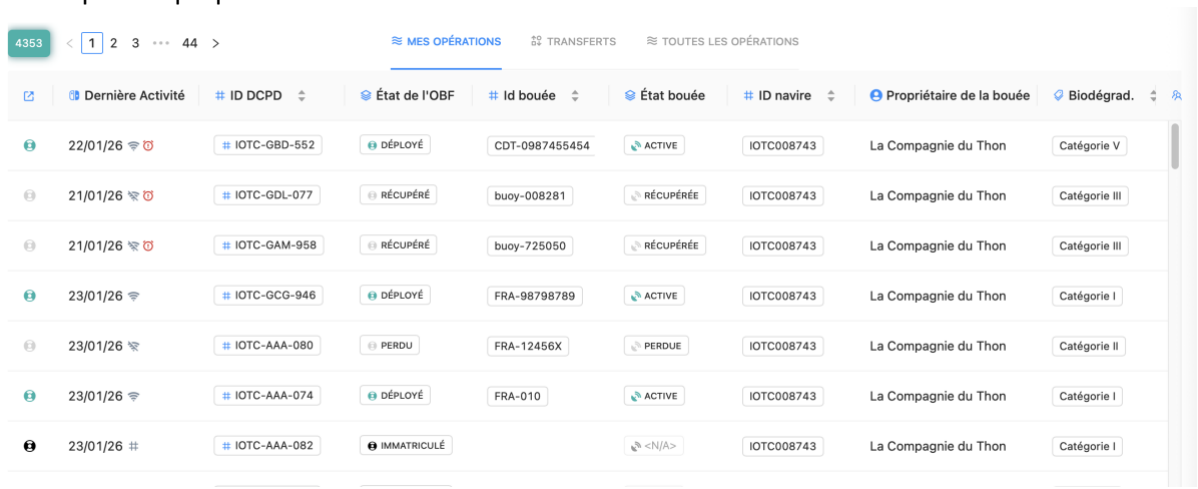

- **Transferts :** c'est ici que les FOB transférés de mes propriétaires de bouées par d'autres propriétaires de bouées apparaissent.

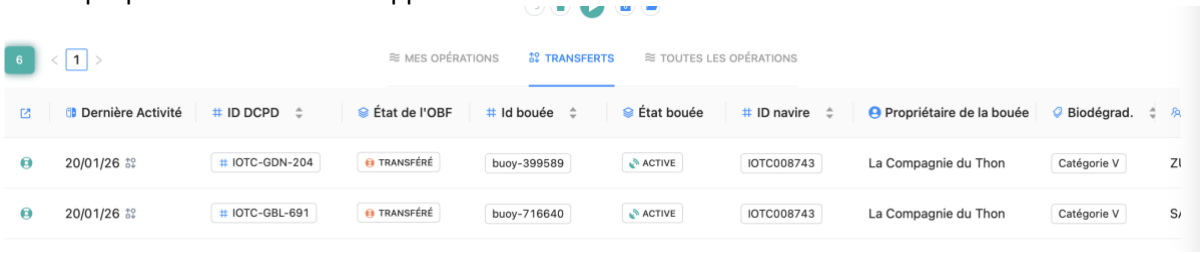

- **Toutes les opérations (uniquement pour les chefs de délégations et leurs suppléants) :** c'est ici que toutes les opérations de toutes les CPC apparaissent ensemble. Veuillez noter que certaines informations relatives aux FOB d'autres CPC sont expurgées conformément à la résolution 24/02 (voir plus ci-dessous).

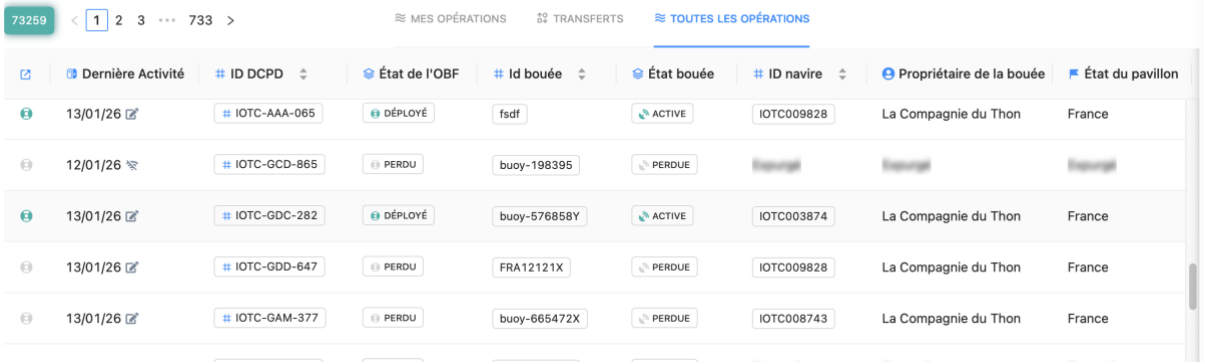

Recherche d'enregistrements

Vous pouvez utiliser le panneau de filtrage situé au-dessus des résultats de recherche pour filtrer les enregistrements :



- Par défaut, il affiche les champs « État de la bouée », « ID DCPD », « ID de la bouée » et ID Navire ».
- Vous pouvez ajouter d'autres champs en cliquant sur l'un des onglets de requête ci-dessus liés à la bouée, au FOB ou au navire, puis en cliquant sur l'un des champs disponibles.



- Vous pouvez créer des requêtes complexes en sélectionnant plusieurs valeurs dans les menus déroulants ou en saisissant plusieurs valeurs dans les champs de texte (saisissez une valeur, appuyez sur Entrée, saisissez une autre valeur, appuyez sur Entrée, etc.).



- Une fois votre requête terminée, cliquez sur le bouton ► pour l'exécuter. Si vous souhaitez réinitialiser le panneau de requête à ses paramètres par défaut, cliquez sur l'icône de corbeille.

Déterminer le nombre de bouées actives actuellement suivies par un navire

La résolution 24/02 impose une limite au nombre de bouées actives pouvant être suivies à tout moment par un senneur donné.
Le Registre suit le nombre de bouées actives suivies par chaque navire. Vous pouvez le consulter en ouvrant l'enregistrement FOB de ce navire et en recherchant le champ « Bouées suivies » dans la carte du navire.



Mais vous pouvez également utiliser la fonction de recherche : créez une requête pour « État de la bouée : active » et « ID Navire: [numéro IOTC du navire] » ou « Nom du navire: [nom du navire] » :

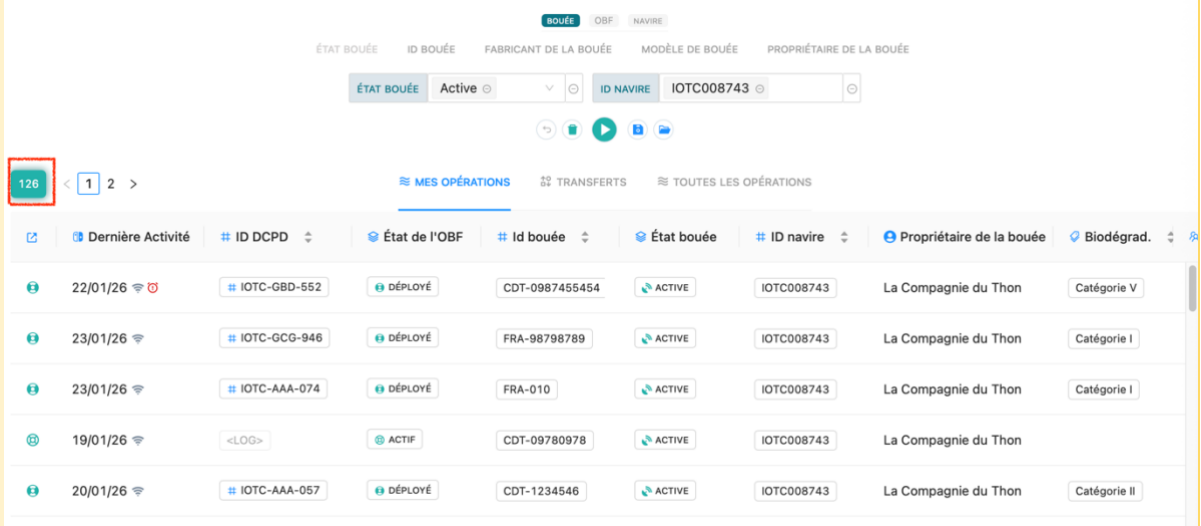

Le nombre de résultats (126 dans cet exemple) vous indique combien de bouées actives le navire IOTC008743 suit actuellement.

Consulter les détails d'un enregistrement

Pour afficher les détails d'un enregistrement, cliquez sur l'icône dans la colonne la plus à gauche (affichage complet) ou double-cliquez n'importe où sur la ligne (affichage rapide).

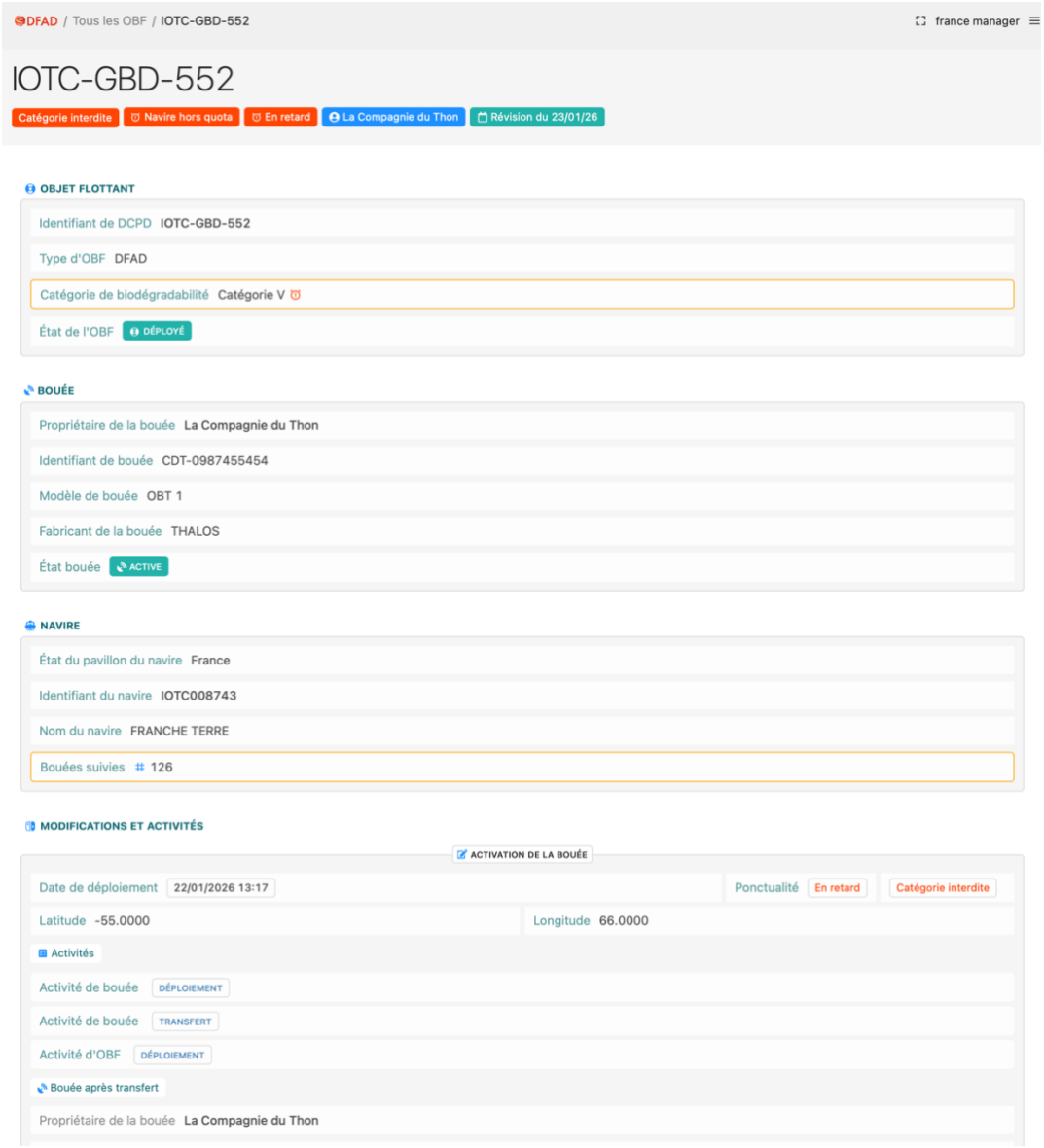

La partie supérieure de l'enregistrement vous montre les détails de la situation actuelle du FOB, de sa bouée et du navire associé.
La section inférieure (« Modifications et activités ») vous montre les changements et les activités qui ont été signalés pour le navire.
Dans la barre latérale, qui s'ouvre en cliquant sur la flèche en bas à gauche de la fenêtre,



vous pouvez consulter l'historique complet de l'enregistrement :



En cliquant sur l'une des révisions, vous verrez les détails de l'enregistrement à ce moment précis.

Détails expurgés

Conformément aux clauses de confidentialité de la résolution 24/02, si vous consultez un enregistrement provenant d'une autre CPC, les champs suivants seront expurgés :

- Propriétaire de la bouée
- État du pavillon du navire
- Numéro CTOI du navire
- Nom du navire
- Latitude et longitude des activités
- Nombre de bouées actives suivies par le navire



Fonctionnalités supplémentaires

Voici quelques-unes des fonctionnalités supplémentaires proposées par e-DFAD à l'heure actuelle.

Téléchargez les résultats de recherche en ouvrant la barre latérale et en cliquant sur le bouton « Télécharger les résultats ».



Recherches récentes : la barre latérale affiche l'historique de vos recherches récentes (avec le nombre de résultats) dans la session de travail en cours (elles sont effacées lorsque vous vous déconnectez ou rechargez la page). Cliquez sur une recherche précédente pour restaurer la requête et pouvoir la relancer.

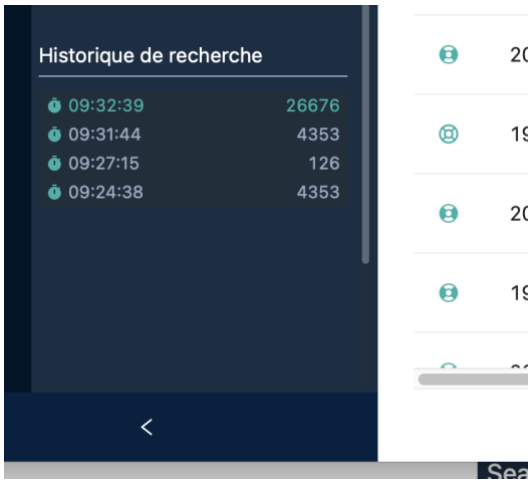

Recherches enregistrées : si vous utilisez régulièrement la même recherche (par exemple, toutes les bouées actives suivies par un navire particulier), vous pouvez lancer la requête, puis cliquer sur le bouton « Enregistrer » à droite du bouton ▶ :



Il vous sera alors demandé de saisir un nom pour la requête. Une fois soumise, la requête apparaîtra dans la barre latérale sous Recherches sauvegardées :



Les recherches sauvegardées sont stockées avec votre profil utilisateur et sont conservées d'une session de travail à l'autre.
Cliquez sur n'importe quelle recherche enregistrée pour restaurer la requête afin de pouvoir l'exécuter à nouveau.

Correction des informations soumises concernant un objet flottant

Une fois que les informations relatives à un objet flottant ont été soumises par le propriétaire de la bouée, que ce soit de manière interactive ou en batch, si celui-ci constate des erreurs dans les informations fournies, il peut les corriger lui-même **dans un délai de correction de 48 heures** à compter de la transmission.

S’il doit corriger une soumission en dehors de ce délai, il devra en faire la demande à sa CPC du pavillon, qui pourra effectuer la modification à sa place, si celle-ci est jugée justifiée.

Les CPC peuvent également corriger des informations de leur propre initiative, par exemple dans le cadre de leur processus de vérification et de validation des données des Propriétaires de bouées.

Correction d’activités

Pour corriger (« modifier ») une activité ou des informations concernant un objet flottant (OBF), un navire ou une bouée, il suffit de cliquer sur le bouton « Modifier » figurant sur la carte correspondante.

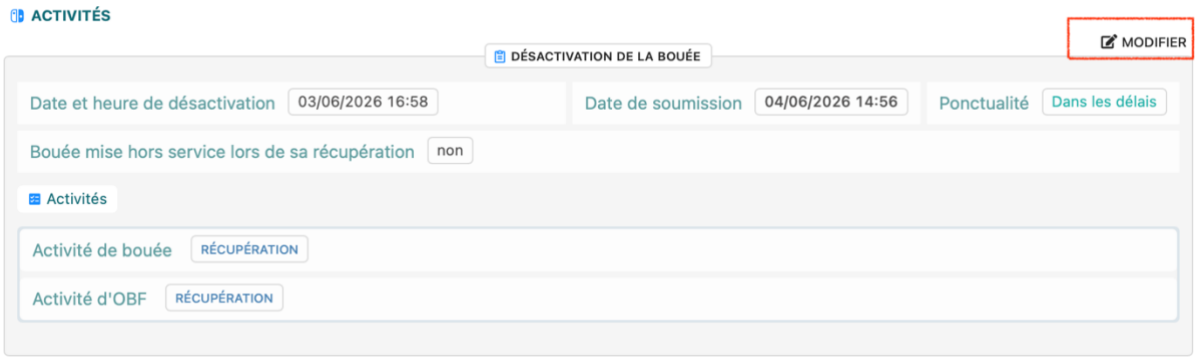

(Remarque : vous pouvez également utiliser les boutons « Modifier » situés dans la barre latérale.)

Cela ouvrira le volet « Modifier » correspondant aux informations concernées, dans lequel vous pourrez corriger toute information selon vos besoins. Nous vous encourageons également à fournir un commentaire facultatif de modification, afin de documenter la correction.

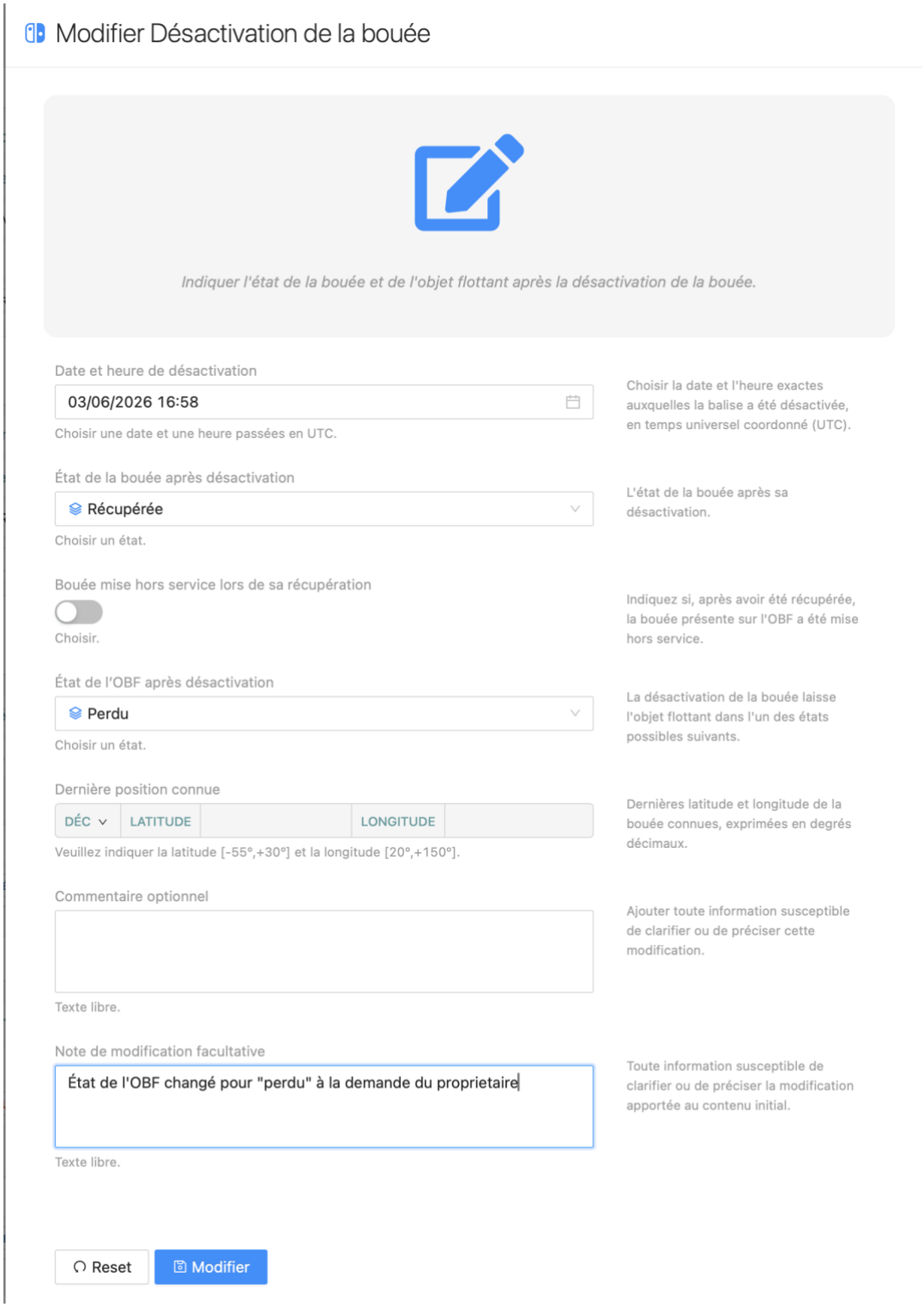

Une fois cette opération terminée, cliquez sur le bouton « Modifier » et les corrections seront alors appliquées immédiatement.

Les corrections apportées par les CPC des États du pavillon font l'objet d'un suivi, ce qui signifie que les fiches modifiées affichent :

- L'horodatage de la « Dernière modification » de la fiche.
- Une icône indiquant qu'une note de modification a été fournie : en passant la souris sur cette icône, le commentaire s'affiche.



- Un bouton « Afficher l'original / Afficher la version modifiée » au bas d'une carte modifiée, permettant de basculer entre les valeurs modifiées et les valeurs d'origine.

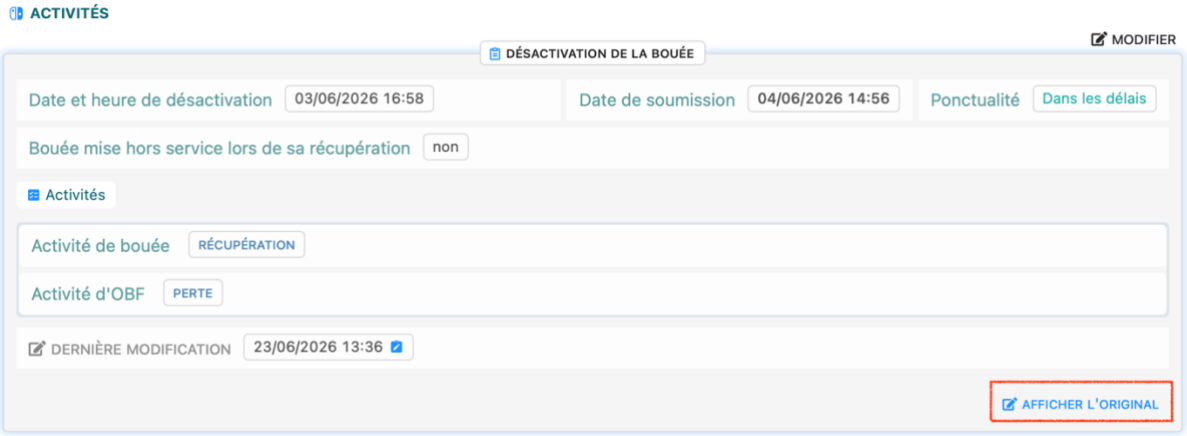

Remarque : en cas de désactivation au sein de la ZEE d'un État côtier, si vous corrigez les coordonnées de manière à ce que les nouvelles coordonnées ne se trouvent plus dans la ZEE de cet État côtier, un e-mail sera envoyé à l'État côtier et à l'État du pavillon pour les informer de ce changement.

Correction de métadonnées historiques (détails de l'OBF, de la bouée, du navire)

Si vous constatez une erreur dans les informations relatives aux OBF, aux bouées ou aux navires (« métadonnées ») déclarées pour un enregistrement OBF, pouvez la corriger, y compris pour les enregistrements historiques.

Par exemple, si le navire déclaré comme suivant un DCPD (qui a été déployé puis récupéré, par exemple) a été identifié de manière erronée, vous pouvez modifier la « carte » du navire pour corriger cette information.

Par défaut, cette modification s'appliquera rétroactivement à toutes les activités compatibles (« révisions ») de ce DCPD (c'est-à-dire toutes les révisions qui ont été déclarées avec ce navire), mais vous pouvez désactiver cette option pour ne l'appliquer qu'à la révision sélectionnée, si nécessaire.

Pour corriger les métadonnées d'un OBF, ouvrez l'enregistrement concerné, puis cliquez sur « Modifier » pour la carte que vous souhaitez corriger :



La boîte de dialogue « Modifier » s'affichera et, dès que vous apporterez une modification, le bouton « Modifier les révisions associées » s'activera, vous indiquant à combien de révisions plus anciennes et plus récentes la modification sera appliquée si vous laissez cette option activée.

Nous vous invitons à fournir une brève explication justifiant la correction, puis à cliquer sur le bouton « Modifier » pour l'appliquer.

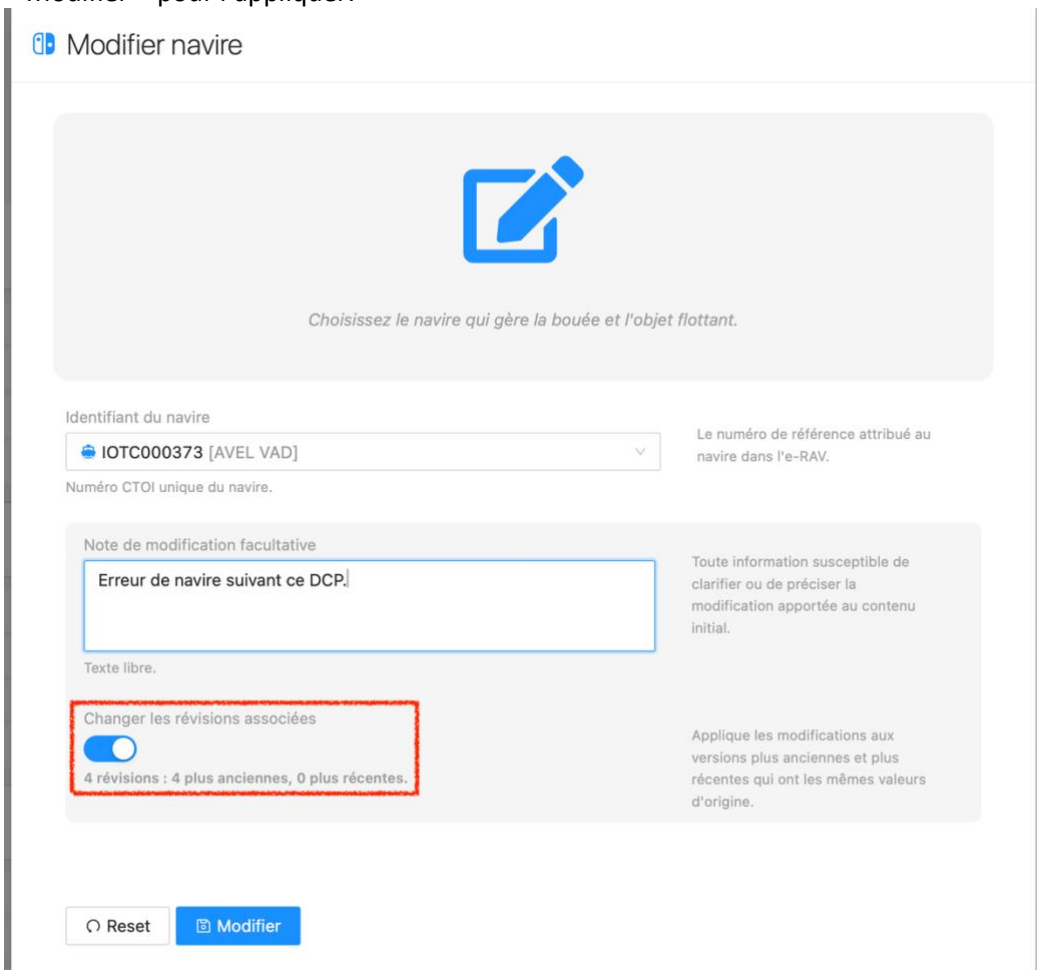

La correction sera alors effective et apparaîtra sur la fiche correspondante :

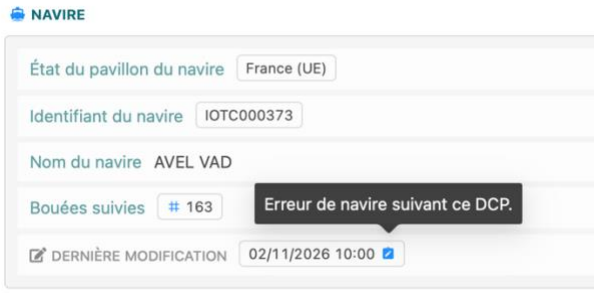

Remarque : vous pouvez corriger les révisions historiques, par exemple pour un OBF qui a été transféré depuis l'un de vos PB, si vous devez corriger les métadonnées avant que le transfert n'ait eu lieu. Pour ce faire, ouvrez la fiche, cliquez sur l'une des révisions historiques dans la barre latérale, puis cliquez sur « Modifier » pour la fiche concernée.

Les modifications seront répercutées sur les révisions antérieures et postérieures, jusqu'à ce qu'elles « atteignent » le transfert.

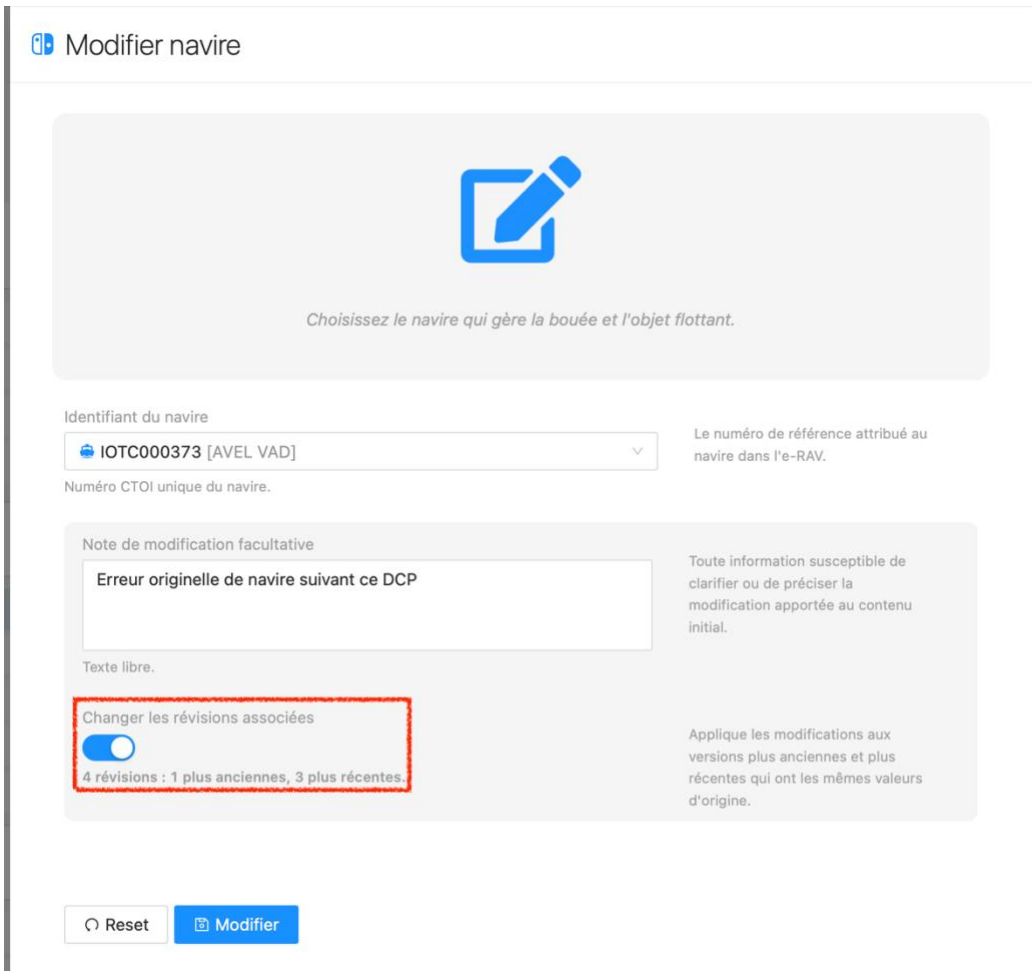
Modifier navire
Choisissez le navire qui gère la bouée et l'objet flottant.
Identifiant du navire
IOTC000373 [AVEL VAD]
Numéro CTOI unique du navire.
Le numéro de référence attribué au navire dans l'e-RAV.
Note de modification facultative
Erreur originelle de navire suivant ce DCP
Texte libre.
Toute information susceptible de clarifier ou de préciser la modification apportée au contenu initial.
Changer les révisions associées
4 révisions : 1 plus anciennes, 3 plus récentes.
Applique les modifications aux versions plus anciennes et plus récentes qui ont les mêmes valeurs d'origine.
Reset
Modifier